

Service Bâtiments - Logistique - Espaces Publics

Bâtiment de Halles 1 place Dorian 25200 MONTBELIARD

Contact:
Gestion du Domaine Public
domainepublic@montbeliard.com

!! Demande à faire au minimum 10 jours avant la date souhaitée.

DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT

à transmettre à domainepublic@montbeliard.com

DEMANDEUR	
Nom: Prénom : Adresse postale : Code Postal :Ville : Téléphone :	
Lieu de stationnement demandé	
N° de Voirie Adresse : Date et heure du début le : Date et heure de fin le :	
TYPE DE VEHICULES	
□ Véhicule utilitaire nom	nbre : bre : nbre :

MESURES SOUHAITEES	
 □ Neutralisation de places de stationnement nombre : □ Stationnement sur chaussée □ Stationnement sur trottoir □ Enlèvement de mobilier urbain □ Autre, précisez : 	
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR	
A	

Information

Particuliers:

La Ville de Montbéliard met à votre disposition gratuitement des panneaux d'interdiction de stationnement

Ceux-ci sont à retirer au service Bâtiments Espaces Publics (Bâtiment des Halles Place Dorian) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La Ville de Montbéliard met en œuvre un traitement destiné à répondre aux demandes d'arrêtés d'occupation du domaine public. Les informations recueillies sont nécessaires à ce traitement et à la bonne exécution des missions d'intérêts publics associées.

Les données collectées seront conservées pendant 5 années dans le service municipal Bâtiments Logistique Espaces Publics (BLEP) et ne sont accessibles qu'aux services concernés dans la limite de leurs attributions respectives.

Afin d'obtenir des informations relatives à ce traitement et pour exercer vos droits d'accès, d'opposition de rectification d'effacement et de limitation, vous pouvez vous adressez à notre délégué à la protection des données (DPO) par courriel à : dpo@montbeliard.com ou par courrier à la Mairie de Montbéliard – rue de l'Hôtel de Ville – Service MEDIATHEQUE ARCHIVES - BP 95287 - 25205 Montbéliard cedex. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.